

# MANDAT DE GESTION CLUB DEAL



# UNE FISCALITÉ OPTIMISÉE

L'attention des investisseurs est attirée sur le blocage minimum de 5 ans et pouvant aller jusqu'au 30 juin 2023<sup>(1)</sup>

En contrepartie d'un risque de perte du capital investi, la souscription au panier CLUB DEAL vous permet de bénéficier :

## ■ À L'ENTRÉE

### D'une réduction fiscale maximale

**50%** de réduction d'ISF dans une limite de souscription de 90 000 € par foyer fiscal.

## ■ PENDANT LA DURÉE DU MANDAT DE GESTION

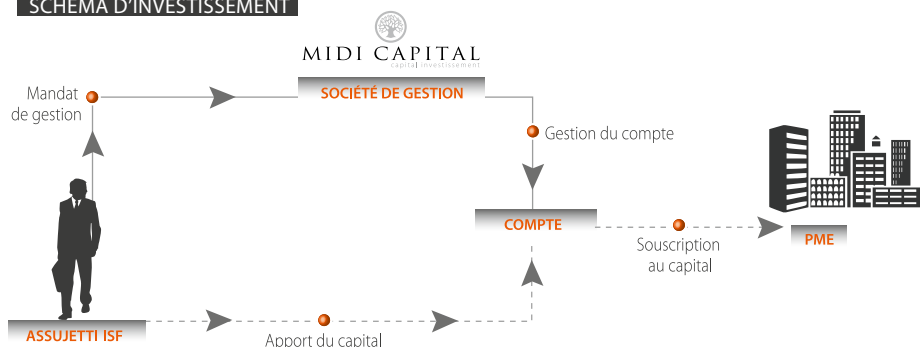
### D'une exclusion du montant investi via le "Club Deal" de l'assiette de l'ISF

#### TABLEAU DES FRAIS

	À LA CHARGE DU MANDANT	À LA CHARGE DES PME
Droit d'entrée et de sortie	5 % TTC maximum	7,18 % TTC
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement annuel	0 %	4,78 % TTC
Frais de constitution	0 %	0 %
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations <sup>(2)</sup>	sur facture 10 % TTC maximum <sup>(2)</sup>	0 %
Frais de gestion indirects	0 %	0 %

**0%** de frais de gestion pour le souscripteur, ces frais étant assumés par l'entreprise sauf défaillance de celle-ci, étant précisé que dans ce cas, des frais de gestion de 4 % HT sont perçus sur les revenus et produits de cessions encaissés par le client, sans que celui-ci n'ait à réaliser aucun paiement complémentaire<sup>(2)</sup>.

#### SCHÉMA D'INVESTISSEMENT



(1) Le Mandat sera conclu pour une durée déterminée courant jusqu'à la plus proche des deux dates suivantes : (i) la date à laquelle le Portefeuille de Participations aura été intégralement cédé et liquidé net de tout passif, ou (ii) le 30 juin 2023, étant précisé que dans ce dernier cas, sauf réalisation de l'hypothèse visée au (i), il sera renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un (1) an.

(2) Ces frais sont susceptibles de ne pas être facturés. Midi Capital fera ses meilleures efforts pour limiter autant que faire se peut ces derniers. En tout état de cause, ces frais ne seront pas facturés directement au Mandant, mais prélevés sur les revenus et produits de cessions éventuels des Titres.

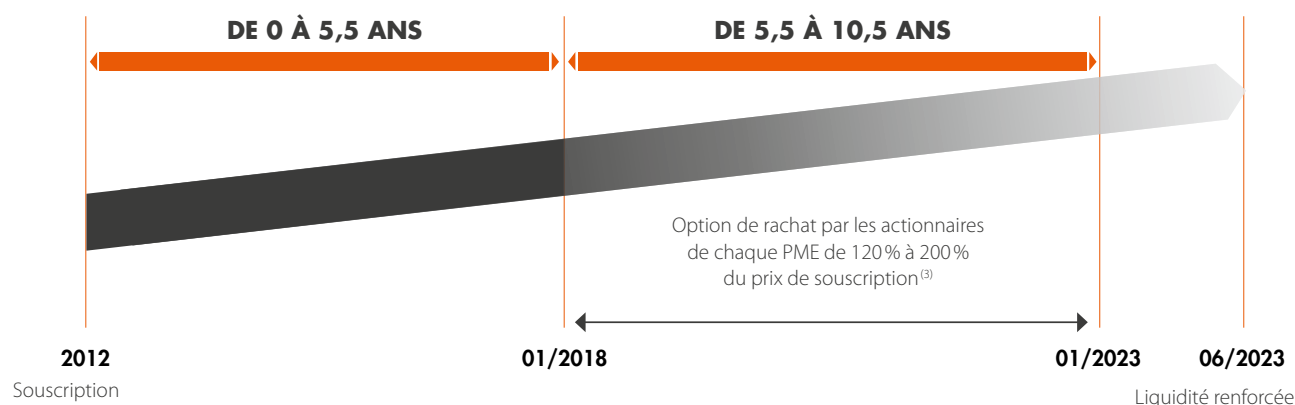
Calculez votre réduction d'impôt en un clic grâce à notre simulateur fiscal sur : [www.midicapital.com](http://www.midicapital.com)

Les informations mentionnées dans cette brochure sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle.

# LE CLUB DEAL EN PRATIQUE

## ■ Une liquidité organisée et renforcée dans le cadre d'un pacte d'actionnaires.

Le schéma ci-dessous illustre le mécanisme incitatif mis en place pour assurer la liquidité de votre participation. Il est cependant rappelé que l'investissement en PME non cotées est par nature peu, voire pas, liquide et que Midi Capital pourrait éprouver des difficultés à céder la participation dans ces PME.



## ■ Un investissement direct dans des entreprises que nous estimons être de qualité, capables de générer de la croissance et d'absorber les cycles économiques.

Pour un ticket d'entrée minimum de 5 000 €, vous accédez grâce à la solution Club Deal à de véritables opérations de capital investissement, tout en étant accompagné par un professionnel de la gestion reconnu, Midi Capital.

En outre, et contrairement à un FIP ou un FCPI, vous connaissez en amont les PME composant le portefeuille proposé.

Des informations sur ces dernières sont disponibles en vous connectant sur le site [www.midicapital.com](http://www.midicapital.com).

Le souscripteur bénéficie tout au long de son investissement d'un suivi et d'un reporting réguliers afin d'être informé au plus près de la vie de la PME.

## ■ Un rendement prédéterminé pour chaque entreprise de 120 % à 200 % selon la durée de l'investissement.

Une option de rachat à un prix fixe est ouverte à tous les actionnaires des sociétés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ce prix sera ensuite majoré annuellement, offrant ainsi au Club Deal une forte visibilité en matière de retour sur investissement, bien qu'il ne puisse pas être garanti, le mandant acceptant un risque de perte en capital. L'investissement est réalisé par le biais d'actions de préférence, notamment caractérisées par un dividende prioritaire sur tous les autres actionnaires des sociétés, étant entendu que ce dernier ne peut être garanti car lié à la santé financière des sociétés.

**Il est rappelé que cet investissement présente un risque de perte en capital.**

### LE MANDAT DE GESTION CLUB DEAL EN BREF

Stratégie d'investissement	PME jugées matures, en développement, rentables ou en passe de l'être
Droits d'entrée	5 % maximum
Type d'opérations recherché	Capital développement
Secteurs d'activité privilégiés	Tous secteurs et plus particulièrement ceux offrant une forte capacité de résistance, selon Midi Capital
Souscription minimale	5 000 € (puis par tranche de 1 000 €)
Durée d'investissement recommandée	5,5 à 10,5 ans
Date limite de réception des souscriptions	8 juin 2012

(3) Le prix de rachat sera majoré de 10% par an en cas de non exercice de l'option à l'issue de la 5<sup>ème</sup> année.

**Il est rappelé que l'investissement en capital dans des PME présente un risque de perte en capital.**



## ■ Expertise et conviction

Notre équipe a été placée dans le Top 10 du Palmarès de Gestion de Fortune 2012, grâce aux votes des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, qui récompensent ainsi la qualité de nos services vis-à-vis de notre réseau de distribution ainsi que notre démarche de proximité.

Il ne s'agit pas d'un hasard, mais d'une évidence. Nous avançons avec la conviction que pour être durable, la finance doit renouer avec sa vocation originelle, celle d'être au service de l'économie réelle dans le respect des hommes et de leur environnement.

Ainsi, nous travaillons aux côtés des partenaires et dirigeants dans l'objectif commun de satisfaire le souscripteur et d'encourager l'économie de nos régions.

Notre ambition : vous offrir des solutions d'investissement simples, transparentes, ancrées dans l'économie réelle. Une économie de proximité qui, nous le savons désormais, constitue les bases de tout développement durable.

## ■ Proximité

Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas de bon investissement dans le non coté sans proximité.

Ainsi, notre équipe accompagne sur le terrain et dans la durée les PME du grand Sud français. Au-delà du partenariat financier, nous sommes aux côtés du dirigeant et mettons à sa disposition notre savoir-faire, notre conseil et notre réseau pour améliorer, ensemble, la performance de son entreprise.

## ■ Gouvernance et pilotage de la performance

Nous ne voulons pas investir à tout prix, mais avec raison, dans des PME non cotées de croissance avec lesquelles nous partagerons la gouvernance et les projets dans la durée.

Les membres de notre équipe siègent ainsi aux comités de pilotage, ainsi qu'aux conseils stratégiques des PME dans lesquelles nos clients sous mandat ont investi afin de créer une valeur opérationnelle, au-delà du simple investissement financier.



**Rudy SECCO**  
Président de MIDI CAPITAL

## L'ARGENT NE CRÉE PAS DE VALEUR, LES HOMMES OUI.

« Parce que nous sommes convaincus que l'investissement dans des PME non cotées pose comme impératif une **relation directe, intuitu personae, entre le chef d'entreprise et l'investisseur**, nous avons souhaité constituer l'une des plus importantes équipes d'investissement en France et la déployer dans toutes les régions dans lesquelles nos équipes interviennent, pour le compte de nos fonds ou de nos clients sous mandats.

Chaque année, nos équipes vont ainsi à la rencontre **de plus de 400 entrepreneurs, retenant moins de 3% des projets**. Ce travail artisanal, proche de celui du chercheur, nous conduit à refuser les projets d'investissement présentés dans le cadre de "ventes aux enchères" ou les "dossiers de place" proposés dans le cadre d'introductions boursières qui sacrifient le lien primordial entre le chef d'entreprise et ses actionnaires. »